

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU

CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D'ARCEY

Séance du 12 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le douze avril à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, rue des Dahlias, sous la présidence de Monsieur Michel VERDIÈRE, Maire.

Présents : Mmes et MM., DERVIEUX Jean-Yves, FROSIO Jennifer, HUGONIOT Michaël, JACQUEMIN Chantal, MONNIER Daniel, PASTEUR Alain, PERRIOT Irène, SEICHEPINE Catherine, TAPIA Thérèse, ULMANN Valérie, VERDIÈRE Michel.

Absents : Mme BAUMLIN Sabrina (procuration à Valérie ULMANN), M. GRABER Jean-Daniel, (procuration à Christophe DUPONT), M. Michaël HUGONIOT (procuration à Michel VERDIÈRE) ; M. SACCHI Michaël (procuration à Michel VERDIÈRE).

Secrétaire de séance : Mme Valérie ULMANN

ORDRE DU JOUR

- I. Désignation d'un secrétaire de séance
- II. Approbation du compte rendu du 29 mars 2022
- III. Présentation et vote du compte administratif 2021 : commune et budgets annexes
- IV. Vote du compte de gestion 2021 : commune et budgets annexes
- V. Affectation du résultat 2021 : commune et budgets annexes
- VI. Vote des taux des taxes de fiscalité directe locale
- VII. Présentation des subventions aux associations
- VIII. Présentation et vote du budget communal
- IX. Présentation et vote des budgets annexes
- X. Demande de subvention réfection rue de la fougère : DETR
- XI. Convention SYDED pou maîtrise d'ouvrage Lotissement « Lalance »
- XII. Informations
- XIII. Question diverse

I. Désignation d'un secrétaire de séance

Madame Valérie ULMANN est désignée secrétaire de séance

II. Approbation du compte rendu du 29 mars 2022

Sans observation, il est adopté à l'unanimité.

Bilan Finances communales :

- Etat des emprunts en cours :

1. Prêt Banque Populaire : Echéance fin 2026 : 44 000 € par an (Rénovation salle des associations), prêt renégocié par Mme ULMANN ce qui en résulte 4 000 €/an de gain
2. Prêt Crédit Caf : Echéance fin 2023 : 2 800 € par an (Extension Périscolaire)
3. Prêt Crédit Agricole : Echéance fin 2038 (sur 20 ans) remboursé par les 5 communes du RPI Faimbe (Extension des écoles) : 25 000 € par an,
4. Prêt Crédit Agricole : Echéance 2035 (sur 15 ans) : 35 116.80 €/an (prêt lancement projets mandat dit synthétique)
5. Prêt Crédit Agricole de 150 000 € remboursé sur 2 ans dès retour TVA : 390.33 € /an (prêt tva terrain synthétique) remboursement dès mai 2022.
6. Prêt Crédit Agricole de 120 130.20 € à régler avant le 22/12/2021 avec retour TVA (prêt tva STEP) : prêt soldé

Ce qui donne le montant des emprunts remboursé annuellement : 106 916 €

Soit un endettement réel supporté par la commune : 81 916 €/ an soit 5.5% du budget de fonctionnement

- Etude de la situation financière de la Commune au 31/12/2021 :

En début de mandat nous avons constaté trop de charge de fonctionnement dans le budget.

Depuis 2 ans nous avons mieux maîtrisé le fonctionnement grâce à un travail de fond en collaboration élus/secrétariat.

Ce qui en découle un plus gros excédent de fonctionnement à reporter, donc plus d'investissement.

En conclusion, l'encours de la dette au 31/12/2021 est de 1 014 800 € contre 745 000 € l'an dernier suite à l'ajout du prêt du début de mandat..

Toutefois concernant l'endettement de notre commune, nous sommes en dessous de la moyenne des communes de notre taille.

III. Présentation et vote du compte administratif de la commune et budgets annexes

- A- Mme Valérie ULMANN présente le compte administratif de la commune pour l'année 2021

<u>FONCTIONNEMENT</u>	Recettes	1 822 169.37	
	Dépenses	1 530 675.96	
<u>Résultat</u>		291 493.41	Excédent

Report 2020	464 490.39	Excédent
--------------------	------------	----------

01	<u>Résultat Fonctionnement</u>	755 983.80	Excédent
-----------	---------------------------------------	-------------------	-----------------

<u>INVESTISSEMENT</u>	Recettes	1 320 748.56	
	Dépenses	961 176.62	
<u>Résultat</u>		359 571.94	Excédent

Report 2020	155 953.87	Excédent
--------------------	------------	----------

Résultat	515 525.81	Excédent
-----------------	------------	----------

RAR 2021	Dépenses	627 015.60
RAR 2021	Recettes	0

02	<u>Résultat Investissement</u>	-111 489.79	Déficit
-----------	---------------------------------------	--------------------	----------------

<u>RESULTAT GLOBAL (01-02)</u>		644 494.01	Excédent
---------------------------------------	--	-------------------	-----------------

Le Maire quitte la salle pour que le conseil puisse passer au vote.

Pour approuver le compte administratif 2021 de la commune : délibération votée à l'unanimité des membres présents

- B- Mme Valérie ULMANN présente le compte administratif du budget annexe réseau de chaleur pour l'année 2021

<u>EXPLOITATION</u>	Recettes	14 882.14	
	Dépenses	17 047.14	
<u>Résultat</u>		-2 165.00	déficit

Report 2020	0.00	
--------------------	------	--

01	<u>Résultat Fonctionnement</u>	-2 165.00	déficit
-----------	---------------------------------------	------------------	----------------

<u>INVESTISSEMENT</u>	Recettes	4 811.00	
	Dépenses	79 292.61	
<u>Résultat</u>		-74 481.61	déficit

Report 2020	0.00	
--------------------	------	--

Résultat	-74 481.61	déficit
-----------------	-------------------	----------------

RAR 2021	Dépenses	918 086.59
-----------------	-----------------	-------------------

02	<u>Résultat Investissement</u>	-992 568.20	Déficit
-----------	---------------------------------------	--------------------	----------------

<u>RESULTAT GLOBAL (01-02)</u>		-994 733.20	déficit
---------------------------------------	--	--------------------	----------------

Le Maire quitte la salle pour que le conseil puisse passer au vote.

Pour approuver le compte administratif 2021 du budget annexe réseau de chaleur : délibération votée à l'unanimité des membres présents

- C- Mme Valérie ULMANN présente le compte administratif du budget annexe lotissement pour l'année 2021, elle précise qu'il s'agit essentiellement d'opérations de stock.

<u>FONCTIONNEMENT</u>	Recettes	339 233.72	
	Dépenses	339 233.72	
<u>01</u>	<u>Résultat Fonctionnement</u>	0.00	excédent

<u>INVESTISSEMENT</u>	Recettes	18 500.00	
	Dépenses	339 233.72	
<u>01</u>	<u>Résultat Investissement</u>	-320 733.72	Déficit

<u>01</u>	<u>Résultat</u>	0.00	Excédent
------------------	------------------------	-------------	-----------------

Le Maire quitte la salle pour que le conseil puisse passer au vote.

Pour approuver le compte administratif 2021 du budget annexe lotissement: délibération votée à l'unanimité des membres présents

IV. Compte de gestion 2021 : commune et budgets annexes :

A – *commune* : Aucune différence notable n'est à relever entre le compte de gestion et le compte administratif.

Pour approuver le compte de gestion 2021 de la commune : délibération votée à l'unanimité des membres présents

B – *budget réseau de chaleur* : Aucune différence notable n'est à relever entre le compte de gestion et le compte administratif.

Pour approuver le compte de gestion 2021 du budget annexe réseau de chaleur : délibération votée à l'unanimité des membres présents

C – *budget lotissement* : Aucune différence notable n'est à relever entre le compte de gestion et le compte administratif.

Pour approuver le compte de gestion 2021 du budget annexe lotissement : délibération votée à l'unanimité des membres présents

V. Affectation du résultat : commune et budget annexes:

A – *commune* : Le résultat de fonctionnement étant de 755 983.80 € il sera affecté la somme de 644 494.01 € en R1068 en investissement pour couvrir le déficit et la somme de 644 494.01 € en report de fonctionnement R002.

Pour approuver l'affectation des résultats de l'exercice 2021 : *délibération votée à l'unanimité des membres présents*

B - *réseau de chaleur* : le résultat fait apparaître un déficit d'exploitation de 2 165.00 €, il n'y a pas d'affectation au compte R1068.

Pour approuver l'affectation des résultats de l'exercice 2021 pour le budget annexe réseau de chaleur : *délibération votée à l'unanimité des membres présents*

B – *lotissement* ; s'agissant d'un budget uniquement de stock, il y a pas d'affectation au compte R1068.

Pour approuver l'affectation des résultats de l'exercice 2021 pour le budget annexe lotissement : *délibération votée à l'unanimité des membres présents*

VI. Vote des taux des taxes de fiscalité directe locale :

Monsieur le Maire expose que suite à la refonte de la fiscalité locale par l'article 16 de la loi des finances pour 2020, la taxe d'habitation sur les résidences principales a été définitivement supprimée. Cette réforme est réalisée par étapes sur une période allant jusqu'à 2023. Quant aux contribuables encore assujettis, cette suppression sera progressive jusqu'en 2023.

Pour compenser cette perte pour les communes, la part départementale de taxe foncière leur sera transférée. Ainsi le taux voté par chaque commune est majoré du dernier taux par le conseil départemental. Il en résulte que le taux de référence de la Taxe Foncière des Propriétés Bâties (TFPB) 2020 utilisé pour l'application des règles de lien en 2021 est égal à la somme du taux communal et du taux départemental de TFPB 2020. Il précise qu'il convient de voter seulement 2 taxes.

Monsieur le Maire rappelle les taux de l'année 2021:

* taxe foncière (bâti) : part communale : 13.68 %

* taxe foncière (bâti) : part départementale : 18.08 %

* taxe foncière (non bâti) : 22.43 %

Monsieur le Maire propose d'augmenter la taxe foncière bâti de **1.24 %** pour l'année 2022, ce qui donne pour : la taxe foncière (bâti) un taux de : **33.00 %** et pour la taxe foncière (non bâti) qui reste inchangée un taux à : **22.43 %**

Pour approuver les taux tels qu'exposés par Monsieur le Maire : *délibération votée à l'unanimité des membres présents*

VII. Présentation des subventions aux associations (compte 6574) :

Le montant de la somme allouée pour les associations pour l'année 2022 s'élève à : 8 211.50 €.

VIII. Vote du budget communal 2022

Madame Valérie ULMANN, Adjointe aux finances, présente le budget de la commune :

Dépenses	FONCTIONNEMENT	BUDGET 2022
011	Charges à caractère général	579 350.00 €
012	Charges de personnel	385 000.00 €
14	Atténuation de produits	0
22	Dépenses imprévues	0
23	Virement à la section d'investissement	868 749.28 €
042	Opérations d'ordre entre sections	13 841.73 €
65	Autres charges de gestion courante	137 800.00 €
66	Charges financières	11 000.00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000.00 €
68	Dotations aux provisions	2 500.00 €
Total dépenses		1 999 241.01 €

Recettes	FONCTIONNEMENT	BUDGET 2022
002	Excédent antérieur reporté	644 494.01 €
013	Atténuation de charges	9 000.00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	30 000.00 €
70	Produits des services	398 080.00 €
73	Impôts et taxes	128 992.00 €
731	Fiscalité locale	428 175.00
74	Dotations et participations	282 759.00 €
75	Autres produits de gestion courante	32 000.00 €
76	Produits financiers	0
77	Produits exceptionnels	45 741.00 €
Total Recettes		1 999 241.01 €

Le budget de dépenses et recettes de fonctionnement est équilibré. Un virement peut être reporté à l'investissement de l'ordre de 868 749.28 €.

Dépenses d'INVESTISSEMENT	BUDGET 2022	CREDIT DE REPORT
001 : solde d'exécution d'investissement reporté	0	
020 : Dépenses imprévues investissement	0	
040 : Opérations d'ordre entre section	30 000.00 €	
041 : Opérations patrimoniales	0	
10 : Dotations fonds divers	0	
13 : Subventions d'investissement	0	
16 : Remboursement d'emprunts	243 858.23 €	
20 : Immobilisations corporelles	21 049.40 €	54 277.84 €
21 : Immobilisations corporelles	472 037.79 €	572 737.76 €
23 : Immobilisations en cours	0	
27 : Autres immos financières	369 652.99 €	
Total Dépenses	1 136 598.41 €	627 015.60 €
Total Général		1 763 614.01 €

Les dépenses d'investissement portent sur les nouveaux projets et les travaux en cours de réalisation avec les crédits de report.

NOUVEAUX PROJETS 2022	
Jeux	180 000.00 €
City	93 500.00 €
Aménagement Maison médicale	200 000.00 €
Poste	150 000.00 €
Chaufferie	175 000.00 €
Maison Clerc	150 000.00 €
Fougères	110 000.00 €
AMO Chênes	15 000.00 €
Vidéo caméras	10 000.00 €

Projecteur Salle Convivialité	3 500.00 €
Ordinateurs	7 000.00 €
Chalet pétanque	10 000.00 €
Rénovation lavoir	25 000.00 €
TOTAL TTC	1 129 000.00 €

On retrouve en recettes le virement de la section de fonctionnement :

Recettes d'INVESTISSEMENT	BUDGET 2022	CREDIT DE REPORT
001 : Solde d'exécution d'investissement reporté	515 525.81 €	
021 : Virement de la section de fonctionnement	868 749.28 €	
024 : Produit des cessions	0	
040 : Opérations d'ordre entre section	13 841.73 €	
10 : Dotations fonds divers	291 489.79 €	
13 : Subventions d'investissement	74 007.40 €	
16 : Emprunts	0	
Total Recettes	1 763 614.01 €	

Les recettes d'investissement portent à 1 763 614.01€.

Les subventions d'investissement portent sur les notifications des subventions.

Les dépenses et les recettes en investissement sont équilibrées à hauteur de 1 763 614.01€.

Pour approuver le budget communal 2022 en fonctionnement et en investissement tel que présenté : délibération votée à l'unanimité des membres présents.

IX. Présentation et vote des budgets annexes :

X-1 : Réseau de chaleur :

Dépenses d'EXPLOITATION	BUDGET 2022
002 : Déficit antérieur reporté	2 165.00 €
Recettes d'EXPLOITATION	BUDGET 2022
77 : Produits exceptionnels	2 165.00 €

Quant à l'investissement, les recettes il est comblé par un emprunt et sera dissous dans l'année pour l'inclure dans le budget communal :

Dépenses d'INVESTISSEMENT	BUDGET 2022	CREDIT DE REPORT
001 : solde d'exécution d'investissement reporté	74 481.61 €	918 086.59 €
Recettes d'INVESTISSEMENT	BUDGET 2022	CREDIT DE REPORT
13 : subventions d'investissement	292 568.20 €	
16 : emprunts	700 000.00 €	

Les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement présentées sont équilibrées à hauteur de 992 568.20 €, il convient de passer au vote :

Pour approuver le budget réseau de chaleur 2022 en fonctionnement et en investissement tel que présenté : délibération votée à l'unanimité des membres présents.

X-2 : Lotissement « Lalance » :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	1 911 477.44 €	Dépenses	1 473 972.44 €
Recettes	1 911 477.44 €	Recettes	1 473 972.44 €

Ces coûts représentent l'ensemble du projet en incluant les parkings, les recettes proviennent d'une ligne de crédit remboursable à 36 mois et à débloquer en fonction des besoins de financement en relais avant le retour des ventes de terrains.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement présentées sont équilibrées, il convient de passer au vote :

Pour approuver le budget lotissement « Lalance » 2022 en fonctionnement et en investissement tel que présenté : délibération votée à l'unanimité des membres présents.

X. Demande de subvention : réfection rue de la fougère et gestion des eaux pluviales 7 rue des dahlias : DETR

Le Maire rappelle que le projet de réfection rue de la fougère fait un projet d'ensemble avec la gestion des eaux pluviales au 7 rue des dahlias. Le coût total est estimé à 95 580 € HT.

Le Maire propose de solliciter le soutien financier de l'État via la DETR pour cette opération, à savoir :

Ressources	Taux	Montant HT
État via DETR	30 %	28 674.00 €
AUTOFINANCEMENT	70 %	66 906.00 €
TOTAL	100,00%	95 580.00 €

Pour adopter le plan de financement tel que décrit et autoriser le Maire à solliciter l'aide de l'Etat et à signer tout document s'y afférent : *délibération votée à l'unanimité des membres présents*

XI. Convention SYDED pour maîtrise d'ouvrage lotissement « Lalance »

Le Maire expose au conseil municipal les modalités de desserte électrique intérieure du projet de lotissement communal « **Lalance** ».

La maîtrise d'ouvrage des travaux de desserte électrique à réaliser à l'intérieur du périmètre de l'opération est assurée par le SYDED.

L'estimation prévisionnelle du coût total de l'opération s'élève à **21 780 € TTC**. Les coûts inhérents à chaque catégorie de travaux, ainsi que les préfinancements et participations financières réciproques sont précisés dans le document "répartition financière prévisionnelle".

Les modalités présentées ci-avant pour la réalisation de l'opération sont détaillées dans une convention jointe.

Pour autoriser le Maire à signer tout document afférent : *délibération votée à l'unanimité des membres présents*.

XII. Informations

- **Réunion fibre** : le Maire qu'une partie des foyers sont éligibles à internet via la fibre depuis le 25 mars essentiellement la partie haute du village, poursuivies par un complément mi-avril. Ceux qui n'ont pas accès à la fibre dès ce printemps le seront d'ici la fin d'année. Tous les fournisseurs d'accès internet sont concernés.

Une première réunion d'information aura lieu le 26 avril à 19 h à la salle des fêtes. Une seconde sera programmée dernier trimestre 2022.

- **Conseil d'école** : il a eu lieu le 24 mars à 17 h 30 à la salle des fêtes. Pour la rentrée 2021, 247 élèves ont été comptabilisés. Pour la rentrée 2023, la prévision sera 238 élèves. Pas de fermeture de classes prévue. De nombreux projets et sorties sont programmés.
- **Travaux de façade de la salle des fêtes** : ils ont commencé le 11 avril par la reprise de la structure métallique et traitement de la corrosion du béton. Le Maire rappelle qu'il est impératif d'entretenir en état les bâtiments communaux. De plus, nous avons obtenu une subvention pour ces travaux de grande envergure puisqu'ils nécessitent une entreprise spécialisée avec une nacelle.
- **Réinstallation croix de mission** : La remise en place par l'entreprise Art de Pierres s'est effectuée dans les règles de l'art. Une option retenue en cas de déformation de la structure de la croix n'est pas été nécessaire puisque l'entreprise a pu la redresser sans l'abimer.
- **Crépi de l'église** : l'entreprise Groperrin s'est rendue sur place le 11 avril. Après avoir constaté les parties du crépi qui partent du bâtiment prene en charge dans le cadre de leur responsabilité décennale ces travaux de remise en état. En effet, la rénovation extérieure de l'église date de l'année 2013, financé par une subvention des Bâtiments de France et fait en enduit à la chaux comme préconisé par leurs services.

XIII. Question diverse

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.